L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS ;
SAMEDI MATIN, 23 JUIN.

Seule ligne directe pour la France.

Nouvelle ligne de steamers de première classe de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les magnifiques steamers de cette ligne partiront de New-York aux dates ci-dessous :

LAFAYETTE......Lemarié......30 juin.
NAPOLEON III......Ronsud......14 juillet.
PEREIRE......Duchesne......28 juillet.
VILLE DE PARIS......Surmont......11 août.

Prix du passage en or.

1 Première cabine, $135. Seconde cabine, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre cabine.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $4 pour les secondes.

Les bagages seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Soins médicaux, gratuits.

Pour plus de détails, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 12 Broadway.

NEW-YORK. — Direct.

Compagnie de Cabotage.

Départ, SAMEDI, 30 juin, à six heures du soir. POUR NEW-YORK.

Le steamer ALABAMA, de 1re classe, capitaine Limeburner, partira du wharf, en face de la 1er District, (ainsi qu'il est dit ci-dessus).

Pour fret ou passage, s'adresser à G. L. LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64.

Bureau de la "Compagnie de Cabotage", à New-York 27 West street. D. H. CARRINGTON, Esq., Agent.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

Steamers de la malle des Etats-Unis. Ligne Morgan.

Départ, SAMEDI, 23 Juin, à 8 heures du matin.

Passage pour Galveston......$21
" " Indianola......30

Le frêt pour Galveston, Indianola et Lavaca aux mêmes taux et aussi bas prix qu'aucun autre steamer partant en même temps. Le frêt est livré à Lavaca par des bateaux d'allège, sans frais extra.

Le steamer MORGAN, à basse pression et à aubes, Commandant John Y. Lawless, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour frêt ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, Au coin des rues Camp et Commune.

Les connaissements sont signés au bureau de l'agent. Trois steamers de cette ligne transportent les malles des Etats-Unis, partent régulièrement ainsi qu'il est annoncé. L'huile de charbon n'est reçue à bord que quand elle est dans des contenants en ferblanc. Un steamer de cette ligne partira tous les trois jours pour les susdits ports.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

Steamers de la malle des Etats-Unis.—Ligne Morgan.

Départ, MARDI 26, à 8 heures du matin.

Passage pour Galveston......$21
" " Pour Indianola......30

Le frêt pour Galveston, Indianola et Lavaca aux mêmes taux et aussi bas prix qu'aucun autre steamer partant en même temps. Le frêt est livré à Lavaca par des bateaux d'allège, sans frais extra.

Le steamer I. C. HARRIS, à basse pression et à aubes, commandant Chas. Fowler, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus du pied de la rue St-Joseph.

Pour frêt ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, agent, au coin des rues Camp et Commune.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent. Trois steamers de cette ligne transportent les malles des Etats-Unis et partent régulièrement ainsi qu'il est annoncé. L'huile de charbon n'est reçue à bord que quand elle est dans des contenants en ferblanc. Un steamer de cette ligne partira tous les trois jours pour les susdits ports.

Steamers de la Nlle-Orléans et de Mobile

—Départ tous les jours.—

STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS LIGNE MORGAN.

POUR MOBILE.

Départ : SAMEDI, 23 juin, à l'arrivée du convoi de 4 heures P. M. du chemin de fer Pontchartrain. Le frêt est pris pour tous les points sur la rivière Alabama jusqu'à Montgomery.

Pour Mobile.

Le steamer neuf LOUISE, en fer et à basse pression, commandant, Jas. Hopkins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus et transportera les malles des Etats-Unis.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent jusqu'à 3 heures et demie P. M.

Il ne sera pas reçu de frêt après 3 heures et demie P. M. Le frêt est pris à des taux réduits de beaucoup, d'après le tarif, et les connaissements sont signés pour tous les points indiqués plus haut.

L'huile de charbon n'est reçue que dans des contenants en ferblanc.

I. C. HARRIS, Au coin des rues Camp et Commune.

LIGNE DU BORD DE LA MER

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le beau bateau à vapeur à basse pression CAMELLIA, très fin marcheur, capitaine A. P. Boardman, continuera ses voyages comme suit :

Les LUNDIS, à l'arrivée du convoi de 7½ heures A. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Les MARDIS, à l'arrivée du convoi de 9 h. A. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 9 h. A. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 4 h. P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Au retour, il partira d'OCEAN SPRINGS

Les DIMANCHES SOIR.
Les LUNDIS SOIR.
Les MERCREDIS SOIR.
Les VENDREDIS MATIN.

Le frêt destiné à ce bateau doit être convenablement étiqueté, adressé (on peut se procurer des étiquettes au bureau de la compagnie) et envoyé au dépôt du chemin de fer Pontchartrain une heure avant le convoi des passagers.

Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que le mauvais temps ou les marées basses n'y mettent obstacle.

Le samedi il ne sera POSITIVEMENT pas reçu de frêt après le départ du convoi de 3 heures P. M.

Pour plus de détails, s'adresser à COHEN M. SORIA, Rue Carondelet, No 10.

Pour la BAIE St-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS ET PASCAGOULA.

Départ, tous les MARDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin du chemin de fer Pontchartrain. Tous les SAMEDIS à l'arrivée du convoi de 4 heures le magnifique steamer à basse pression

CREOLE,

Commandant Charles Walker, Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le MARDI et le SAMEDI, le Créole ira jusqu'à Pascagoula.

Pour frêt ou passage, s'adresser à LEACH & PERKINS, Au coin des rues Carondelet et Gravier.

Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M.—Le bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M. White.— Pour Bayou Goula, Lake Washington, Grand Lake, Carolina Landing, Ashton, Plummer's Point, Skipwith's Landing, Lake Providence, Goodrich's Landing, Omega, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les débarcadères intermédiaires.

Le GREY EAGLE prendra la place du GEN. QUITMAN, à partir du 26 juin et fera le service de Vicksburg et des Bends. Il partira le MARDI de chaque semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir, et de Washington, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir.—Pour les Opelousas, Washington, Port Barré, Simsport, l'embouchure du Bayou Rouge, et tous les débarcadères intermédiaires du bayou Courtableau et de la rivière Atchafalaya. Le paquebot hebdomadaire régulier, entre la Nlle-Orléans et Opelousas, PIERRE, capitaine G. Hinckley, avec M. Kenison, partira comme ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à J. E. CARLIN, 30, Old Levee.

P. S.—L'Isère prendra des passagers pour toute les points de la côte.

J. B. PAGAUD, agent d'annonces, 5, Fulton street.

AVIS.

Par acte devant Abel Dreyfous, notaire public, M. HENRY ERNST est chargé, à dater du 13 mai 1866, de la procuration générale du soussigné.

E. FORESTIER.

LEON QUERTINIER, MARCHAND DE GROCERIES en gros Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie etc.

71......Rue St-Louis......17

Louis & Edouard Janin

AVOCATS A WASHINGTON, D. C.

EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours de District, devant les différents ministères et devant les comités du Congrès.

'A VENDRE,

UNE collection considérable et bien choisie de LIVRES DE DROIT

S'adresser à J. MAGNE, No 11 Exchange Place, près la rue du Canal.

HOTEL DE LA GRAND' ILE.

Le bateau à vapeur ST-NICOLAS, neuf et solidement construit, capitaine Harvey, partira de la tête du Canal Harvey, au fond du Stock Landing, Avenue de la Louisiane, tous les SAMEDIS ET MARDIS, à trois heures de l'après-midi pour l'Hôtel de la Grand' Ile, Fort Livingston, Barataria et tous les ports intermédiaires pour des lieux de bains pour se rendre à la mer.

Pour le voyage y compris les repas......$5 00

L'Hôtel est ouvert et peut recevoir les voyageurs. Il offre tous les avantages d'un établissement de premier ordre: les bains de mer, la pêche, les excursions en bateau. Entouré de magnifiques chênes verts, on y trouve une retraite agréable pendant la chaleur de la journée.

PRIX.

Pensionnaires à la semaine......$15
Pensionnaires passagers......3 par jour.

A. MARGOT JOLY, propriétaire.

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD.

No. 36, Est-Houston street, près Broadway.

Tenu à l'Européenne par A. Ligier.

DEJEUNERS de table d'hôte, de 8 h. à 11 1/2 h.

HOTEL DE GARÇONS—BAIE St-LOUIS Tenu par J. M. KREBS.

Dépôt de Médicaments patentés français.

PRODUITS CHIMIQUES, &c.

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus, d'épuisement de la nature, d'infirmités de constitution, ... Prenez l'Extrait de Buchu de Helmbold. Il ... un remède pour le traitement, il n'en est de la consomption ou la folie.

L'Extrait Fluide Buchu de Helmbold dans les affections particulières aux femmes, est sans égal ... les POISONS—la faiblesse ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération du ... toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, ... qu'elles aient commencé dans le déclin.

L'Extrait Fluide Buchu de Helmbold

—ET—

L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Chasse du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. Ce spécifique simplifie, dans les cas de ce genre, les remèdes dangereux et désagréables comme le baume de copahu et mercure.

Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse de déformer ou de ... sexes—l'action de ce fluide est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action est rapide et c'est un meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.

Les personnes aux constitutions délicates ou débilitées y ont de suite recours.

Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'un des maux dont il vient d'être fait mention, sa santé, son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.

Pour toutes ces maladies, il faut un diurétique.

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique.

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, pour purifier le sang, chasser toutes les maladies chroniques provenant de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os, à ulcères, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.

Embellissement du Teint.

Beaucoup des affections les plus graves qui découlent l'humanité proviennent des impuretés qui s'accumulent dans le sang. De tous les remèdes inventés dans un but de purification, il n'en est pas qui égale

L'Extrait de Salsepareille De Helmbold.

Il nettoie et renouvelle le sang, rend de la vigueur au système et chasse les humeurs qui donnent naissance aux maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre; et aujourd'hui pour la première fois le public en a un sur lequel peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets, mais l'essai d'un seul flacon prouvera aux malades qu'il possède des vertus supérieures à tout ce qu'ils ont déjà usé.

Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales au LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un gallon du sirop de salsepareille ou à la décoction.

Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des Etats-Unis dans les hôpitaux d'Etats et les maisons de santé publiques, ainsi bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.

Voir les propriétés médicinales de Buchu dans les Dispensaires des Etats-Unis.

Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur l'exercice de la médecine.

Voir les observations faites par le célèbre Dr. Physic, de Philadelphie.

Voir les observations faites par le Dr Ephraim McDowell, célèbre médecin et membre du Collège royal des chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le journal de la reine.

Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collège royal de chirurgiens.

Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU

Vendu par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—

Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de HELMBOLD, 594, Broadway, New-York.

Etat de la Louisiane.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QU'IL SOIT CONNU que le 26 mai 1866, pardevant moi, SELIMA MAGNER, notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la paroisse d'Orléans, et la ville de la Nouvelle-Orléans, se sont présentés James Longstreet, Francis J. Herron, John P. Dillingham, William C. Graham, Sam De Bow, Thomas P. May et Crawford Williams, composant une majorité du Bureau des Directeurs de la "GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD ET DE L'OUEST, A LA NOUVELLE-ORLEANS, SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS," lesquels agissant en vertu d'une résolution adoptée à une assemblée spéciale des actionnaires de la dite Compagnie, laquelle assemblée a eu lieu le 19 mai 1866, et a été convoquée à l'effet de prendre en considération la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'amender la Charte de la Compagnie de manière à ce qu'elle comprit l'assurance contre les incendies et les risques de mer—ainsi qu'il appert d'une manière plus complète dans la copie certifiée et ci-annexée, de la dite résolution comme partie de cet acte—lesquels comparants déclarent que conformément aux pouvoirs, droits et privilèges accordés par les lois de l'Etat de la Louisiane pour l'organisation de Corporations dans l'Etat, et en vertu de la dite résolution adoptée à la dite assemblée spéciale des dits actionnaires, le 19 mai courant, ils font connaître et déclarent par les présentes, les amendements, additions et changements suivants aux articles de la Charte de la dite Grande Compagnie d'Assurance du Sud et de l'Ouest, à la Nelle-Orléans, sur la vie et contre les accidents, laquelle Charte a été passée pardevant moi, notaire, le 1er mars 1866, savoir :

Le nom et le titre de la corporation, sont, par les présentes, changés en ceux de "GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD ET DE L'OUEST, A LA NOUVELLE-ORLEANS, CONTRE LES INCENDIES, LES RISQUES DE MER ET LES ACCIDENTS." La première section de l'article "deuxième" de la dite charte est amendée de manière à ce qu'elle se lise comme suit :

" Le but de cette Compagnie est déclaré être :

1o—D'assurer la vie et de faire des assurances contre les accidents, la Compagnie se réservant le privilège de faire l'un ou l'autre.

2o—D'assurer les maisons, les magasins, les presses à coton, et toute espèce de bâtisses, meubles, effets, marchandises, machines et autres propriétés contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie.

3o—D'assurer les navires et autres bâtiments voyageurs sur mer, les bateaux à vapeur, le frêt, l'or, l'argent, les billets de banques, les traites et autres preuves de dette, les commissions, les profits, l'or ou l'argent en barre ; contre tous les risques de transport par mer ou par terre, sur les contrats à la grosse et les prêts sur fa calité ; en un mot, d'effectuer toute espèce d'assurance, de la vie, contre les accidents, les incendies, les risques de mer et de rivières.

Et la dite Compagnie pourra se faire réassurer contre tout risque contre lequel elle a assuré et assurera.

Fait et passé, à mon étude, à la Nelle-Orléans, les jours, mois et année ci-dessus, en présence d'Edouard G. Gottschalk et de James Fahey, témoins compétents qui après lecture, signent les présentes avec les dits comparants et moi, notaire.

[Signé]

JAMES LONGSTRETT,
F. J. HERRON, J. P. DILLINGHAM,
WM. C. GRAHAM, SAM. DE BOW,
T. P. MAY, C. WILLIAMS,
E. G. GOTTSCHALK, JAS. FAHEY.
S. MAGNER, notaire public.

Pour copie conforme,

Nelle-Orléans, 30 mai 1866.

S. MAGNER, notaire public.

BUREAU DES HYPOTHEQUES—Le soussigné, député du préposé à l'enregistrement des hypothèques pour la Paroisse et la ville de la Nelle-Orléans, certifie que le susdit amendement de la Charte a été enregistré, aujourd'hui, à son bureau, dans le livre des Sociétés No 6, folio 244.

Nelle-Orléans, 30 mai 186.

CHAS. E. LENES, Député du Préposé à l'enregistrement

Pour 1866.

LES CELEBRES

JUPES-MALAKOFF ELLIPTIQUES ou à double ressorts DE J. W. BRADLEY

sont universellement reconnues par les dames, dans tout le pays, comme les plus parfaites et les plus agréables qui aient jamais été inventées. Elles sont sans égales pour l'élégance, la légèreté, la durée, l'agrément et l'économie.

Elles ne se courbent pas et ne se cassent pas comme les jupes à ressorts simples, mais conservent leurs parfaites et excellentes contours plus de deux fois le temps que les autres. ... Cette invention, consiste en deux ressorts elliptiques en acier, ... et le plus élastique et le plus résistant qui ait jamais été employé. La merveilleuse flexibilité de la jupe elliptique et l'agrément qu'elle offre aux dames, ... dans les voitures, dans les wagons de chemins de fer, dans les bancs d'églises, dans les fauteuils à la promenade et à la maison, la jupe pouvant se replier de manière à occuper une place aussi petite que celle qu'une robe de soie ou de mousseline. Pour les enfants, les fillettes et les jeunes demoiselles, elle est sans rivale. C'est la jupe-modèle la plus légère, la plus convenable, la plus confortable et la plus économique qui ait jamais été inventée.

En vente dans les magasins de première classe où se vendent des Jupes Modèles de première ordre, dans les Etats-Unis entiers, et ailleurs, EN GROS par les seuls propriétaires du brevet et les uniques fabricants.

WESTS, BRADLEY & CAREY,

Entrepôt : 1 Rue ... 97, Chambers Street, et 79 et 81 Reade street, New-York.

Opinions de la presse.

" Ces ... que c'est ... qu'il y a de mieux ; elle se prête à toute espèce de position et se double sans la détériorer la texture du tissu."—Godey's Lady's Book.

" L'Elliptique-Duplex" est la plus grande amélioration qui ait encore été faite dans les Jupes-Modèles."—Daily Times, de New-York.

" Elles sont sans égales sous le rapport de l'élégance, de l'économie, de la durée, du confort et de l'économie."—Daily Herald, de New-York.

L'Elliptique-Duplex est adoptée comme la dernière degré de perfection dans les jupes.—New-York Evening Post.

" Elle donne à la taille la plus ... un confort qui la rend ..."—London Post.

P. S. Les acheteurs des Jupes-Duplex doivent s'assurer que ... J. W. Bradley ...

GERMANIA

Compagnie d'Assurances.

de la NOUVELLE-ORLEANS,

Rue ... , entre St Charles et Camp

Capital, $300,000.

Avec privilège de le porter à $500,000. ... Compagnie assure contre l'Incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière; ... primes aux taux ...

F. FORSTER, Vice-président. D. MICHEL, ... MAIER, Secrétaire.

Directeurs :

J. H. Stauffer, F. Wintz,
W. R. Schmidt, ...
F. Lelling, ...
A. Bruhns, G. L. L. Mayer,
... ...
C. T. Forster, L. F. Riede,
F. Frey, G. H. Kronsdorf,
C. W. Schwartz, Julius Hoerner,
E. Michel, F. Steiner,
Aug. Koentz, E. Olsen.

SEULS AGENTS

DANS

L'ETAT DE LA LOUISIANE POUR

LES VINS DE BORDEAUX

DE

MM. BRANDENBURG FRERES:

J. RIVIERE & Co.

70 & 72......Rue de la Commune......70 et 72

JACKSON STORE.

Encoignure Chartres et Ste-Anne

NOUS appelons l'attention de nos amis et du public en général sur les articles suivants, reçus par les derniers steamers d'Europe et du Nord que nous vendons au plus bas prix du marché :

Volants et Entredeux Cambrai et Chantilly, noires et blanches, Eventails fantaisie, Parapluies soie, En-tout-cas, Mitaines fil et soie, Peignes à chignon, ... Organdies et Jaconets nouveauté, Grenadines, Barèges, Mozambiques, Soieries, Percale française (imprimée) Mousseline Jacquard, Mousseline brochée et à carreaux, Robes, Toile à draps, Toiles d'Irlande, Batistes, &c.

Nous avons également un fort assortiment de marchandises du pays, telles que Cotons blancs et écrus, Cotonnades, Indiennes, &c, &c., en gros et en détail.

TURGOTTE & LAROSE.

AGENCE D'IMMIGRATION

54, RUE DE L'UNION,

Nlle-Orléans, Louisiane.

M. F. SEIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des présents à contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde à de la Chine.

RESTAURANT DE LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 76 et 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement se présente la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement et à leurs familles.

RESTAURANT FRANÇAIS,

79......RUE DE CHARTRES......79

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

M. Victor Béro

Vient d'acheter le magnifique hôtel de Carrollton tenu auparavant par Peter Williams; il a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il ouvrira un RESTAURANT, le 16 du mois de juin, et rien ne manquera pour satisfaire le public.

JAMES H. LEVY. ANDERSON S. DIETER. J. COLQUITT

LEVY, DIETER & Co.,

Marchands-Commissionnaires,

37, Rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans.

AVANCES.

Nous continuons à faire des avances sur les produits et cotons qui nous sont consignés pour être vendus sur place ou pour être expédiés à nos amis à New York, Boston ou à MM. RATHBONE frères & Co., à Liverpool.

LEVY, DIETER & CO

P. J. PAVY,

Facteur de Coton

ET

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

Rue Magazin, No. 36.

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

NOUS avons reçu dernièrement un bel assortiment d'Etoffes à rideaux, telles que coutils de laine, reps, damas laine, et dentelles, de différentes qualités, Broderies, corniches, bandes, &c., &c.

Tapis de toile et de toutes qualités.

Toiles cirées, nattes et tout ce qui se rattache notre genre de commerce. Nous offrons les articles à un grande réduction.

A. BROUSSEAU & Co., Importateurs

DROGUES, MEDICAMENTS

PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AUSSI QUE

Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c.

a Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de tous genres, grandeurs et qualités.

Vente de Clôture

DE LA

COMPAGNIE DE MONTRES,

DE LONDRES.

PAR suite de la faillite et de la fermeture subite de la

Compagnie de Montres, de Londres,

Un grand nombre de montres, faites spécialement pour les Etats-Unis, épaisses et excellentes, pouvant résister aux changements subites de température, sont laissées entre nos mains pour être vendues immédiatement. ... notre qualité d'agents de cette compagnie, nous sommes obligés d'écouler notre stock au comptant, le plus tôt possible. ... nous devons procéder ... DOIT AVOIR ... et tout sera ...

Les remises peuvent être faites à nos risques, par lettres ou exprès, par ordres ou traites de bureaux de poste, payables à notre ordre, ou dans les ... de l'envoi.

Nous garantissons chaque montre, et chaque acheteur ne saurait manquer d'être satisfait. ...

HART, GIBSON & CO.,

205 Broadway, New York,

Agents de la Compagnie de Montres de Londres.

Les BELLES MONTRES et CHAINES suivantes Valant $ 350,000.

Doivent être vendues à DIX PIASTRES PIECE :

127	chronomètres à boîtes en or	$175	à 400
163	montres anglaises, Patent Levers en or	140	à 260
144	Duplex à boîtier en or	125	à 300
175	Patent Levers à boîtier en or	100	à 250
232	Levers à boîtier en or	80	à 175
249	Lépines à boîtier en or	50	à 125
222	Lépines à boîtier magique en or	50	à 275
322	Patent Levers à boîtier en or	55	à 75
190	Levers à boîtier épais en or	75	à 200
220	Levers de dames, à boîtier en or	70	à 175
132	Levers émaillés pour dames, bout en or	65	à 250
145	Levers de dames, émaillés, boîtier magique en or	60	à 275
225	Levers de dames, ciselés, à bolt. en or	60	à 275
263	montres Lépine, boîtier en or, ciselées, pour dames	45	à 175
320	Duplex à boîtiers épais, en argent	40	à 125
720	Patent Levers à boîtiers épais, en argent	30	à 120
350	Levers à boîtier épais, en argent	35	à 100
478	Lépines à boîtier épais, en argent	25	à 150
283	Levers de dames, à boîtier en argent	30	à 60
360	chaînes de gousset et chaînes de sûreté en or massif	30	à 60
208	Léontines et châtelaines en or massif	15	à 120

Toutes ces montres se vendront à dix piastres pièce.

Des certificats représentant chaque montre sont placés dans des enveloppes semblables et cachetées. Quiconque sera un certificat ... en payant ... Nous demandons 25 cents pour chaque certificat que nous envoyons. Nous en enverrons cinq pour $1, et quinze pour $4.

Les certificats doivent, dans tous les cas, accompagner l'argent lorsque des articles sont demandés.

Les ordres sont remplis sans délai, et on expédie les objets par la malle ou par l'Express.

HART, GIBSON & CO., 205 Broadway, New-York.

O. B. GRAHAM & CO,

126......RUE GRAVIER......126

Entre les rues Camp et St Charles.

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le beau grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qu'ils ont acheté par les premières bâtiments d'Europe, et comprenant—Toile d'Irlande, toile irlandaise, toile à draps, toile de lin, ... Linge de table, ... Batiste, ... Mouchoirs ... Wintreys, ... de Belfast ...

Bureau du Commissaire des Vivres

RUE JULIA No. 126.

Nlle Orléans, Lou., 14 juin 1866.

DES propositions cachetées en duplicata, accompagnées d'une copie de cette annonce, seront reçues jusqu'au 30 juin, à midi, pour fournir au département des vivres, mille (1000) barils de farine entre lesquels devront être livrés au Dépôt des Vivres, dans la ville de la Nelle-Orléans, dans les quinze (15) jours qui suivront l'ouverture des propositions ...

On peut avoir, au dépôt des vivres, dans cette ville, des échantillons de la farine qu'on demande.

Les barils devront être neufs et le bout doit en être doublé.

On donnera la préférence à la farine qui se conserve au Sud.

Les paiements s'effectueront, au moment de la livraison.

Les propositions devront être adressées au soussigné et endossées " Propositions pour la farine."

B. BECKWITH, Bvt. Brig. Gén. et Comst. des vivres.

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,

145......rue 145

J. HART, Directeur.

M. J. HART appelle l'attention de ses amis et du public sur son bureau de prêts ...

GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE

du Sud et de l'Ouest

CONTRE L'INCENDIE, LES RISQUES DE MER ET DE RIVIERE

RUE CARONDELET, NO 21, COIN COMMUNE.

Capital, - - - $600,000

Avec le privilège de le porter à 1,000,000.

En outre de ses assurances contre les accidents, cette Compagnie est prête (conformément au récent amendement de sa charte) à assurer contre les risques d'incendie, les périls de la mer et de la navigation intérieure, à des prix aussi bas et à des conditions aussi avantageuses qu'aucune compagnie de premier ordre de la Nlle-Orléans.

JAMES LONGSTREET, Président.

—DIRECTEURS—

James Longstreet, Nouvelle-Orléans.
A. C. Graham, président, Première Banque Nationale, "
T. P. May, Trésorier des E. U. "
F. J. Herron, facteur de coton "
Sam. De Bow, " "
W. C. Graham, " "
Everett Lane, " "
J. P. Dillingham, avocat, "
A. O. Ingersoll, Mobile, Alabama.
E. B. Nichols, Galveston, Texas.
Marcus J. Wright, Memphis, Tenn.
Robert E. Lee, Virginia.

C. WILLIAMS, Secrétaire.

LOTERIE DE L'ETAT DE L'ALABAMA.

Avec une Charte accordée par la Législature de l'Etat de l'Alabama.

Au profit de l'Université de l'Etat.

CINQUANTE MILLE PIASTRES EN LOTS GAGNANTS.

GROS LOT......$15,000
DEUXIEME LOT......5,000
TROISIEME LOT......3,000
QUATRIEME LOT......2,000
CINQUIEME LOT......1,000
D'autres lots, s'élevant à......24,000

TOTAL......$50,000

Le premier tirage se fera à Mobile, à l'hôtel de la Havane, le 7 juillet 1866, sous la surveillance de commissaires assermentés, désignés par le maire de Mobile.

AVIS.

MOBILE, ALA., 1er mai 1866.

La susdite société a déposé entre nos mains une somme suffisante pour payer tous les lots gagnants de cette loterie.

WALSH, SMITH & Cd.

On peut également se référer à MARSHALL, SMITH & Co., à la Nouvelle-Orléans.

Les lots gagnants sont payés sur demande.

Le magnifique lot gagnant est exposé au magasin de MM. A. B. GRISWOLD & Co., (ci-devant Hyde & Goodrich), au coin des rues Canal et Royale, Nouvelle Orléans.

On donnera l'argent si le lot n'est pas du goût de l'acheteur.

PRIX DES BILLETS: Billet entier, $10; demi billet, $5; quart de billet, $2.50.

A vendre à tous les bureaux de loterie, à la Nouvelle Orléans, et par

C. T. HOWARD, marchand de billets de loterie, ayant licence, rue du Camp, No 40, N. O., et au bureau de poste, boîte 692.

Loterie DE L'ETAT DU KENTUCKY.

MURRAY, EDDY & CO., directeurs.

GROS LOT......$100,000.

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY. Classe D.—Pour être tirée à Covington, Ky. SAMEDI, 30 JUIN 1866.

Seulement 30,000 numéros......??? lots.

PLAN.

1 lot de	$100,000	est	$100,000
1 lot de	50,000	est	50,000
1 lot de	30,000	est	30,000
1 lot de	20,000	est	20,000
1 lot de	10,000	est	10,000
1 lot de	5,000	est	5,000
1 lot de	2,500	est	2,500
20 lots de	1,000	sont	20,000
30 lots de	500	sont	15,000
125 lots de	200	sont	25,000
125 lots de	100	sont	12,500
160 lots de	200	sont	32,000

—Approximations :—

9 lots d'approximation, de $100 chacun pour les neuf autres numéros de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $100,000......$9,000

9 lots d'approximation, de $500 chacun pour les neuf autres numéros de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $50,000 sont......5,400

9 lots d'approximation, de $500 chacun pour les neuf autres numéros de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $30,000 sont......4,500

9 lots d'approximation, de $300 chacun pour les neuf autres numéros de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $20,000 sont......3,600

9 lots d'approximation, de $200 chacun pour les neuf autres numéros de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $10,000 sont......2,700

9 lots d'approximation, de $150 chacun pour les neuf autres numéros de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000 sont......2,250

9 lots d'approximation, de $100 chacun pour les neuf autres numéros de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $2,500 sont......1,800

250 lots d'approximation, de $100 chacun pour les neuf autres numéros de la même dizaine du numéro gagnant les lots de $1000 sont......27,000

??? lots s'élevant à......$362,000

Billets entiers $24. Demi-billets $12. Quarts $6. Huitièmes $3.

Les Billets sont vendus et le montant est payé par CHAS T. HOWARD, marchand ayant licence, No 40, rue du Camp. ou à la boîte No 692 du bureau de poste de la Nlle-Orléans.

MONROE & REDDINGTON

JOHN T. MONROE. THOS. REDDINGTON.

FACTEURS DE COTON ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

Rue Carondelet, No 63, coin Perdido.

MM. Monroe & Reddington sont agents pour la vente des célèbres moulins à scie de Winter & Co; agents de la Fonderie Tredegar [Tredegar Iron Work] de Richmond, Virginie. Ils peuvent fournir, en tout temps, du Fer de chemins de fer, des Chevilles et des Clous, des Chevilles rondes, des Pioches et des Pelles, en quantités quelconques, des meilleures qualités et à meilleur marché qu'aucune autre maison de cette ville

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE,

FABRICANT DE LIQUEURS,

5......RUE ST-LOUIS......5

Nlle Orléans.

ANISETTE......CURAÇAO......MARASQUIN

Liqueurs françaises de tous genres.

J. V. GOURDAIN,

Courtier d'Actions, de Billets, de Change et de Propriétés foncières.

Bureau, Passage de la Bourse, No 54, Entre les rues Bienville et Douane.

IL s'occupe, avec promptitude et à la satisfaction des personnes intéressées, de toutes les affaires qui leur seront confiées.

Il a un montant illimité à prêter, sur hypothèque reposant sur des propriétés foncières situées en ville.

Bitters Hongrois de Lukach,

ET SCHNAPPS AROMATIQUE DE SCHIEDAM.

SUPERIEURS à toutes les autres qualités et à tout ce qu'on a vu au Nord comme au Sud. Le monde commercial connaît que ... ce qu'un nom de fantaisie ou les ruses des commerçants ne peuvent faire pour faire écouler un article ordinaire. On ne regarde plus le brillant ... mais le contenu. Reconnaissant du patronage qui m'a été accordé, je tâcherai de le justifier de plus en plus. Les ordres seront remplis promptement au dépôt principal.

Rue Commune.

AVIS DE SOCIETE

LES soussignés ont formé une société, le 1er juin sous la raison PEPIN & TUROOTTE, pour l'importation de marchandises sèches. Leur bureau est momentanément au No 5 de la rue de St-Louis. Nouvelle-Orléans, 9 juin.

A. PEPIN.
J. TUROOTTE.

LA FOIRE.

Bureau de la Société des Agriculteurs et Artisans de la Louisiane.

Nlle. Orléans, 4 juin 1866.

AUX ARCHITECTES, ENTREPRENEURS ET JARDINIERS—Le "Fair Grounds Committee" désirant avoir des plans et cahiers des charges pour dessécher et orner le terrain de la Société et construire des édifices convenables destinés à la Grande Foire qui doit avoir lieu le 20 novembre prochain—offre les prix suivants :

1—Pour des plans complets de desséchement, embellissement et bâtisses, accompagnés de cahiers des charges au complet—$300.

2—Pour un plan de desséchement seulement, accompagné de cahiers des charges, au complet—$200.

Il sera payé une commission de 3 pour cent pour la surveillance des travaux. Le concurrent dont les plans auront été adoptés aura la préférence.

Les plans doivent être soumis d'ici au 1er juillet 1866 et dressés conformément au cahier des charges et aux conditions déposés au bureau de la société, au Mechanics' Institute.

C. H. SLOCOMB, Président du Comité des Fair Grounds.

Maison Blanche.

Vins, Liqueurs et Comestibles.

GALLOT & CHAVANNES,

PROPRIETAIRES,

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ouvriront leur magasin LUNDI, 11 juin, 186 rue du Canal, à côté de la maison Blanche. On y trouvera en abondance une grande variété de Vins de tous les pays, Liqueurs fines de toutes sortes, Conserves, Légumes, ... et Comestibles de toutes espèces. ...

MALADIES SECRETES

M. GAUDON, Pharmacien de l'école de Paris ...

Opiat et Injection du Dr Ricord.

AVIS.

LE Dr. RANCE, de retour à la Nouvelle-Orléans, ... Pharmacie ... et ses spécialités ...

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu JOHN L. HENDERSON décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No ......—En vertu d'un ... vente rendu ... dans l'affaire ... le SAMEDI, vingt-... juin, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, entre celles du Canal et de la Douane, ... la vente publique et ... de la propriété décrite ci-après, savoir :

Un terrain désigné par le No Deux, situé dans le ... District de cette ville, dans l'îlet désigné par la lettre C, d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, autrefois arpenteur, daté du 17 mai 1834 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit portion de terre mesure cinquante-six pieds sept pouces et demi de face à la rue St. Michel, ... pieds en pouce de profondeur, de l'autre ... un pied en de largeur derrière, le tout mesure française.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition, que le défunt en avait faite de Allen C. Wilber, Jr, suivant acte au rapport d'Adolphe Mazureau, notaire public en cette ville, en date du 1er juin 1850.

Conditions—La moitié du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication, et la balance en un billet payable à douze mois garanti par hypothèque sur la propriété, et portant 6 pour cent d'intérêt courant et 8 pour cent d'intérêt éventuel. L'acquéreur ayant le privilège de payer au comptant le montant intégral de la vente, moyennant l'escompte à 6 pour cent sur la portion à terme.

Les améliorations devront être assurées et la police devra être transférée au porteur du dit billet.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

E. M. JACOBS vs. M. JORDAN.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 21,162—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Charles Bienvenu, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI vingt-trois juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un Terrain situé à McDonoghville, ou la paroisse d'Orléans, à l'angle des rues Madison et Jackson, désigné par le No Neuf dans l'îlet No Quatorze, et mesurant soixante pieds de face à la rue Jackson sur cent-vingt pieds de profondeur et face à la rue Madison.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite d'Adolphe Jourdain, par son agent M. Michon, suivant acte sous signatures privées en date du 29 juillet 1852, inscrit au Bureau des Aliénations, Livre 57, page 682.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE FEU CHARLES FEIDE, DECEDE.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,... En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 de janvier 1865 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, neuf de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

DEUX TERRAINS situés au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues des Magasins, Pacifique, Dumaine et du Camp, désignés par les Nos. Vingt-cinq et Vingt-six, d'après un plan dressé par Edward Gottheil, arpenteur, daté du 20 mars 1849. Les dits terrains sont contigus, et mesurent chacun conformément au dit plan, savoir : Le No Vingt-cinq, vingt-sept pieds de face à la rue des Magasins sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le No Vingt-six, vingt six pieds de face à la rue des Magasins, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une petite maison basse en bois, couverte en ardoises, et un grand hangard à deux étages, ayant 20 pieds de largeur sur 120 pieds de longueur.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de la succession de feu Dominique François Barthe, suivant acte au rapport d'Achille Chiapella, ci-devant notaire public en cette ville en date du 19 mai 1849.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA VEUVE FANNY ASHER vs. la succession de J. A. LIBANO, J. C. Libano, Administrateur.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 17,066—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI neuf de Juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux Terrains situés au faubourg Jackson, derrière cette ville, dans l'îlet borné par les rues Anthony, de la Douane, Hoisme et du Canal, désignés par les Nos Vingt-Trois et Vingt-Quatre de l'îlet No Douze, suivant plan dressé par L. Surgi, ci-devant voyer, le 12 de février 1836, et déposé en l'étude de J Cuvillier, notaire public en cette ville, par acte en date du 21 février 1837.

Les dits terrains mesurent, chacun, trente pieds six pouces de face à la rue Anthony sur cent cinquante pieds de profondeur, mesure française.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances, sans exception ni réserve.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

C. NEITZERROFF vs ANTONIO COSTA

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,943.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 21 mai 1864 et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI neuf de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No Un de l'îlet No vingt-quatre, borné par les rues des Marais, de la Douane, du Canal et Tremé, mesurant, mesure américaine, vingt-cinq pieds de face sur ... cinquante pieds de profondeur. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Appartenant au tiers-saisi V. Fauroc.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DU SUD de la Nouvelle-Orléans vs. THOMPSON GREENFIELD

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,388—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, sept de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

1o—Deux terrains situés dans l'îlet borné par les rues St-Charles, St Joseph, du Camp et Julia, dans le Premier District de cette ville, et désignés par les Nos Un et Deux. Les dits terrains sont contigus et mesurent ensemble vingt-cinq pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue St. Charles, sur cent cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le No Un forme l'angle des rues St. Charles et St. Joseph.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de E. T. Robinson, suivant acte au rapport de Wm. L. Poole, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 29 novembre 1856.

2o—Un autre terrain situé dans l'îlet susdit, et contigu à la propriété ci-dessus décrite et mesurant vingt-cinq pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue St Charles, sur cent six pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Samuel Smith, suivant acte au rapport de R. Brenan, notaire public en cette ville, en date du 9 juin 1858.

3o—Une portion de terre située dans le susdit îlet, et contiguë à la propriété ci-dessus décrite et faisant partie du terrain désigné par le No Quatre, suivant plan dressé par Hedin, architecte, en date du 28 novembre 1852, et déposé sous le No Onze, en l'étude de Wm Shannon, notaire public en cette ville. La dite portion de terre mesure, mesure américaine, seize pieds de face à la dite rue St Charles, sur cent six pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite dudit Samuel Smith, suivant acte au rapport de J. Graham, notaire public en cette ville, en date du 14 d'avril 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

RICHARD JOHNSON vs JOHN H. GENNISON.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,068—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le Samedi, trente de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente, borné par les rues Villeré, Conti, des Marais et Bienville, suivant plan dressé par L. H. Pillé, voyer, le 9 de décembre 1866, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Villeré, sur cent-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession de Gardner Johnson, suivant acte au rapport d'Alphonse Barnett, notaire public, en cette ville, en date du 3 décembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CAMILLE JACOB et autres vs. EDOUARD JACOB, Tuteur.

COUR DU QUATRIEME DISTRICT judiciaire, Paroisse de St Jacques, No 168.

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour du Quatrième District judiciaire, Paroisse de St Jacques, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le Samedi, sept de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit

1o Un terrain situé dans l'ancienne municipalité No deux (aujourd'hui le Premier District) de cette ville, formant l'angle des rues de la Nlle-Levée et Lafayette, dans l'îlet compris entre les rues de la Nouvelle Levée, Lafayette, du Commerce et Poydras et le dit terrain mesure environ trente-trois pieds de face à la rue de la Nouvelle Levée, environ trente-trois pieds de largeur sur la ligne du fond, environ soixante-quinze pieds six pouces de profondeur et face à la dite rue Lafayette, et environ soixante-quinze pieds de profondeur sur l'autre ligne à l'opposé, mesure américaine, et fait partie du terrain désigné par le No vingt-sept, suivant plan annexé à un acte au rapport de G. R. Stringer, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 30 avril 1841.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un édifice en briques à trois étages. Le tout loué jusqu'au 1er d'octobre prochain (1866) à raison de soixante-dix piastres par mois.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Félix Labatut, suivant acte au rapport de Théodore Guyol, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 6 mai 1859.

2o—Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos Vingt-cinq et Vingt-huit de l'îlet No Cinq, borné par les rues de l'Hôpital (ou Kerlerec) Plauché, Mystérieuse, (ou Colombes) et des Bons-Enfants, et mesurant comme suit, savoir : Le No Vingt-cinq, trente pieds six pouces de face à la rue de l'Hôpital (ou Kerlerec) trente pieds huit pouces six lignes sur la ligne du fond limitrophe au terrain No Vingt-huit, quatre-vingt treize pieds deux lignes sur la ligne de profondeur limitrophe au terrain No Vingt-quatre et quatre-vingt-dix-sept pieds trois pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de profondeur limitrophe au No Vingt-six.

Et le No Vingt-huit trente-un pieds onze pouces sur ligne de face à la rue Plauché, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent-vingt-sept pieds deux pouces en ligne droite par la droite par le terrain No vingt-neuf, à gauche par les terrains Nos Vingt-sept, Vingt-cinq et Vingt-quatre, le tout mesure anglaise et conformément à un plan dressé par Allou d'Hémécourt, arpenteur, en date du 11 de décembre 1847 et déposé en l'étude d'Adolphe Mazureau, notaire public en cette ville.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Demoiselle Emilie Delergue, suivant acte au rapport de Théodore Guyol, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 7 de novembre 1848.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Les plans des dites propriétés seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. JOSEPH LOMBARD.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans— No 17,177—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi quinze de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un Terrain situé au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Levée, du Craps, Casacalvo et de l'Indépendance, désigné par le No Trente d'après le plan dressé par Allou d'Hémécourt, et devant voyer, le 17 janvier 1846.

Ledit terrain ayant trente-un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue de l'Indépendance sur quatre-vingt-dix-huit pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Ensemble aussi avec treize (13) actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété, laquelle appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la compagnie de la presse à coton à vapeur de la Levée, suivant acte au rapport de Charles Boudousquié, en date du 21 d'avril 1849.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— L'acquéreur fournira un stock-note pour le montant de deux cent soixante piastres ($260 00), en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er mai 1867, lequel sera renouvelable, conformément aux termes de la charte de la dite banque. L'acquéreur assumera aussi toutes les obligations et responsabilités ... et la balance en cash ... Charles Boudousquié, en date du 15 mars 1849, ... par le shérif ...

CHARLES BIENVENU, ... shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES

P. Dusongé vs Giffen, Snedes & Co (Adam Giffen & Charles E. Snedes)

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 15,934.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI ... juillet 1866, à onze heures A. M., sur les lieux ci-dessous désignés, à la vente publique et adjudication de :

Tous les meubles et effets contenus dans la maison située au No 130 rue Constance, près de l'encoignure Robin, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau.

Appartenant au défendeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS. Shérif de la paroisse d'Orléans.

D. A. Mandell contre Mme T. A. Bartlett et son mari.

COUR DU DEUXIEME Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—No 8811—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable G. H. Braughn, Deuxième Juge de Paix, dans le susdit procès, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, lundi, 23 juillet 1866, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, dans l'îlet compris entre les rues Franklin, Liberté, Tivoli et Erato. Le dit terrain a trente pieds de face sur la rue Franklin, sur cent trente-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

—Saisis dans le susdit procès.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis

JOHN C. KUZAC, Constable du Deuxième Juge de Paix

LA BANQUE DU CROISSANT, en liquidation, vs THOMPSON GREENFIELD.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,365—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Charles Bienvenu, ci-devant shérif, et par celui à moi transféré, je procéderai le samedi vingt-trois de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

1o.—Deux terrains situés dans l'îlet borné par les rues St-Charles, St Joseph, du Camp et Julia, dans le Premier District de cette ville, et désignés par les Nos Un et Deux. Les dits terrains sont contigus et mesurent ensemble vingt-cinq pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue St Charles, sur cent cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le No Un forme l'angle des rues St. Charles et St Joseph.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de E. T. Robinson, suivant acte au rapport de Wm. L. Poole, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 29 novembre 1856.

2o—Un autre terrain situé dans l'îlet susdit, et contigu à la propriété ci-dessus décrite et mesurant vingt-cinq pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue St Charles, sur cent six pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Samuel Smith, suivant acte au rapport de R. Brenan, notaire public en cette ville, en date du 9 juin 1858.

3o—Une portion de terre située dans le susdit îlet, et contiguë à la propriété ci-dessus décrite, et faisant partie du terrain désigné par le No Quatre, suivant plan dressé par Hedin, architecte, en date du 28 novembre 1852, et déposé sous le No Onze, en l'étude de Wm Shannon, notaire public en cette ville. La dite portion de terre mesure, mesure américaine, seize pieds de face à la dite rue St Charles, sur cent six pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite dudit Samuel Smith, suivant acte au rapport de J. Graham, notaire public en cette ville, en date du 14 d'avril 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis. HARRY T. HAYS. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Mme. L. MARKS vs. E. F. MARKS son époux.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 8,667—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trente juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Apollo, Nayades, Quatrième et Washington, ayant soixante pieds de face à la rue Quatrième, sur cinquante-neuf pieds quatre pouces de profondeur, dans lequel terrain est formé partie de deux terrains désignés par les Nos Dix et Onze, suivant plan dressé par l'étude de G. R. Stringer, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John Holmes, suivant acte au rapport de J. F. Coffey, notaire public, en date du 20 mai 18...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu GEORGE C. BROWER, Décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 26,874—En vertu d'un ordre de vente rendu le 31 mai 1866, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI neuf de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Hevia et ... désigné par le No ..., suivant plan au rapport de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges servitudes et avantages y appartenant.

Les bâtisses et améliorations consistent en une maison de ... en bois, couverte en ardoises ...

Le plan de cette propriété sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de ... suivant acte au rapport de Michel Trévert, notaire public en cette ville, en date du 31 juillet 18...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. HARRY T HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans

C. T. BUDDECKE BROWN, subrogé vs le steamship MEXICO et les propriétaires WILLARD & WHITE.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,259—En vertu d'un ordre de vente rendu le 21 de juin 1866 et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI trois de juillet 1866, à dix heures du matin, au No 150, rue Tchoupitoulas, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de :

Une caisse de MARCHANDISES SECHES, suivant inventaire déposé en mon bureau pour référence.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans

LA DAME HENRY vs la succession de FRANCIS CLARK LEEDS, Exécuteur.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 27,371—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI vingt-six de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Quatre Terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Fortin, Delord et Gaienne, désignés par les Nos Vingt-trois, Vingt-quatre, Vingt-cinq et Vingt-six, mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre-vingt-quatre pieds de profondeur.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de la succession de Alex. Hurdiger, suivant acte au rapport de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 21 mars 1853, et le No Vingt-quatre de Patrick Irwin, suivant acte au rapport de Michel Trévert, notaire public en cette ville, en date du 20 mai 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Florance Pfister vs. Joseph Kaiser.

COUR de Deuxième District Judiciaire, Paroisse de Jefferson, No 2,666—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour du Deuxième District Judiciaire, Paroisse Jefferson, dans l'affaire ci-dessus, à Charles Bienvenu, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI, vingt-trois de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

UN TERRAIN situé dans l'ancienne ville de Lafayette, de la paroisse de Jefferson, est est actuellement aujourd'hui le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Adèle, Rousseau et la Levée, suivant plan dressé par M. Keating, ingénieur civil et arpenteur, 21 d'avril 1855, et déposé pour recours en l'étude de Walter H. Peters, notaire public en cette ville, par acte de dépôt au rapport de ——, notaire public.

Le dit terrain mesure (mesure américaine conformément au dit plan,) trente-sept pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Joséphine, sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication HARRY T. HAYS. Shérif de la paroisse d'Orléans

Vente par le Marshal des Etats-Unis.

R. PATTERSON contre MEDORA A. McGEE et al — No 3,646.

A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Sixième Circuit et le District Oriental de la Louisiane—En vertu d'un writ de fi. fa. lancé et à moi adressé par la susdite cour, le 29 mars 1866, j'ai saisi et exposerai en vente publique, à l'entrée de la Douane, dans le bureau de la Vieille Levée, à côté de l'entrée du Bureau de Poste, dans cette ville, SAMEDI, 23 juin 1866, à midi, la propriété suivante, savoir :

Un certain morceau de terre établi et cultivé en habitation sucrière, situé dans la Paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ quatre milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant vingt cinq arpents et demi de face au dit fleuve, quatorze desquels arpents du côté supérieur ont une profondeur de soixante-dix arpents. Les autres onze arpents et demi, du côté supérieur, ont une profondeur de soixante-quinze arpents. Le dit morceau de terre est borné d'un côté par l'habitation de P. Camilar, et de l'autre côté par le chemin de ... de la Paroisse Plaquemines.

Ensemble, les bâtisses, améliorations, &c., décrites ci-après, savoir : une sucrerie à vapeur au complet et en bon état ; un moulin à coton et maison, 20 cabanes à nègres, une maison de maître et dépendances en bon état, trente mules, No 1, vingt-deux charrues, neuf charrettes, huit jeux de cols et chaînes, cent-trente acres de plants de cannes, trente acres de souches, huit acres de maïs, et tous les instruments aratoires, d'après l'inventaire déposé en mon bureau.

Conditions de la vente—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

CUTHBERT BULLITT, Marshal des Etats-Unis pour le District Oriental de la Louisiane.

Bureau du marshal, Nlle-Orléans.

Vente par le Marshal des Etats-Unis.

ALEXANDER NORTON contre le bateau à vapeur R. E. W. HILL et als.

Writ de fieri facias contre Thomas H. Newell, James W. Dyas et Amelia Hamilton, réclamants, et feu R. W. Hill et Robert Dyas, cautions, et leurs héritiers respectifs.

A LA COUR DE CIRCUIT des Etats-Unis pour le Sixième Circuit et District oriental de la Louisiane, No 2,767. — En vertu du writ de fieri facias ci-dessus, lancé, et à moi adressé par la dite Cour, je vendrai à l'enchère publique, à l'entrée des Cours des Etats-Unis, dans la rue de la Vieille Levée, entre les rues Canal et Douane, Jeudi, 19 juillet à 1866, à midi, les propriétés suivantes appartenant au dit feu Robert Dyas ou ses héritiers, savoir :

1o.—Un certain terrain situé au faubourg Ste Marie compris entre les rues Girod, Camp, Lafayette et Magasins, ayant 25 pieds de face à la rue Girod, sur 120 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus. Le dit terrain a été acheté par le dit Robert Dyas, de John D. Marsh, le 20 mai 1860.

2o.—Deux certains terrains situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Camp, Lafayette et Girod. Les dits terrains ont chacun, 20 pied américain, 21 pieds de face à la rue des Magasins, sur 171 pieds de profondeur ; ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus ; lesquels terrains ont été achetés par le dit Robert Dyas, de F. L. Hermann, le 22 mai 1851.

Les propriétés décrites en premier et en second lieu seront vendues sujettes à un bail en faveur de A. A. Maginnis et expirant le 27 novembre 1867.

Saisie dans la procès pour satisfaire la réclamation des demandeurs.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CUTHBERT BULLITT, Marshal des Etats-Unis, District Oriental de la Louisiane.

VENTES DE CONSTABLE,

Veuve COURNET & FILS, JEAN OLLIE, agent, vs OSCAR WARNEY.

QUATRIEME Justice de Paix, Paroisse d'Orléans — No 22,964. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Aujustin Vivant, juge de la Quatrième Justice de paix, dans et pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai, le samedi 23 de juin 1866, à midi, au domicile du défendeur, No 7, rue des Français, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir :

(2) Deux lits,
(2) Deux lavabos,
(1) Un bureau avec glace,
(1) Un sofa.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN C. BLOHM

Vente spéciale et sans réserve.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

SAMEDI, 23 de courant, à 10 heures du matin, dans son nouvel encan, au No 40 de la rue Bienville, il sera vendu :

A 10 heures—200 caisses bottes, souliers et brodequins. A 11 heures—une réserve—50 caisses et lots de chapeaux paille et castor. A midi—250 lots d'habillements et "notions." A 1½ heure—une grande quantité, pour le compte de qui il appartiendra, 16 caisses chapeaux et chapeaux de femmes, en paille, "avaries."

Conditions à la vente.

PAR MC CERREN & CO.

Vente par les Gardiens du Port.

31 Rames Papier Paille pour Enveloppes.

Vente à l'Encan.

PAR McCERREN & CO.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

IL sera vendu, à l'enchère publique, aujourd'hui, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall, rue St Charles, par ordre et sous la surveillance des Gardiens du Port, au profit de qui il appartiendra—

Marques G. & H.

8	rames papier paille pour enveloppes,		19 x 24,
3	"	"	15 x 24,
2	"	"	12 x 16, épais ;
2	"	"	13 x 18,

plus ou moins avariés à bord de la barque "Diego", dans un voyage de New York à la Nlle Orléans.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Vente par les Gardiens du Port.

25 Barillets Clous à l'Encan

PAR McCERREN & CO.;

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

IL sera vendu, à l'enchère publique, aujourd'hui, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall, rue St. Charles, par ordre et sous la surveillance des Gardiens du Port, au profit de qui il appartiendra—

Marques R.—25 barillets clous, plus ou moins avariés à bord du brick Wm. Creevy, dans le voyage de Philadelphia à la Nlle Orléans.

—Egalement—

12 barillets clous assortis, cassés.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

PAR J. P. BOISSEAU.

Mélasse, Sucre, Farine, Liqueurs, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, à 11 heures du matin, au magasin No 54 de la rue Gravier —Mélasse en baril et en demi-baril, Sucre, Farine, etc. Haricots blancs, Savon, Hareng, Coulis aux tomates, Moutarde française, Cornichons, Fruits dans des boîtes en ferblanc, Chandelles suif, Eaux-de-vie et Whisky en barils, octaves et caisses, Schnapps, Balais, Cigares, Tabac, etc.—Conditions comptant, en billets du Trésor.

PAR R. SCOTT.

Son Son

PAR R. SCOTT, encanteur,

IL sera vendu, aujourd'hui samedi, 23 du courant, à 10 heures et demie du matin, au magasin du coin des rues des Magasins et Natchez—

100 sacs Son.

Conditions : comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR G. DE FERIET.

SUCCESSION DE HENRY HOHN.

Vente positive pour effectuer un partage.

Deux magasins en briques, encoignure Vieille-Levée et Hôpital, et encoignure Gallatin et Hôpital, No 300, Vieille Levée, et Nos 10, 11 et 15, rue Hôpital, le premier magasin étant occupé par P. Jaeger, confiseur

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau, rue Royale, No 42

SAMEDI, le 23 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique :—

Le terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Vieille Levée, Hôpital, Gallatin et Quartier, ayant 25 pieds 11 pouces de face à la rue Vieille Levée, 166 pieds 2 pouces de face à la rue Hôpital, 25 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Gallatin, et 169 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne qui sépare le dit terrain du lot No 24 ; laquelle ligne s'étend de la rue Gallatin à celle de la Vieille Levée. Les bâtisses et améliorations sur le dit lot, sont

1o.— Une bâtisse en briques à deux étages, avec attique, formant le coin des rues Hôpital et Vieille Levée occupée par P. Jaeger, confiseur. Le dite bâtisse contient, au rez-de-chaussée, un grand magasin et un cabinet, et au premier étage, 3 chambres, une cuisine en briques à deux étages, contenant 4 chambres. Egalement, cave, water works, Bons d'assurance, &c.

2o.—Un magasin en briques à trois étages, formant le coin des rues Gallatin et Hôpital, contenant, à chaque étage une grande chambre de 60 pieds de longueur sur 30 de largeur, Egalement, cours ... et Co. Ces deux bâtisses portent les numéros 300, rue de la Vieille Levée et Nos 10, 11 et 15 de la rue Hôpital.

Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Comptant, en billets des Etats-Unis.

Acte de vente y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Joseph Cohn, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre 1866

Beau Terrain pour bâtir, dans la rue Derbigny, entre les rues St Philippe et Dumaine

Succession de Mme H D COCHRANE No 20,522

PAR G DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

MARDI, 17 juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 11 juin 1866, (dossier de la Cour No 20,522) la propriété suivante appartenant à la dite succession, savoir :

UN GRAND TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, St Philippe, Derbigny et Roman. Le dit terrain a 60 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny, sur 126 pieds 4 pouces de profondeur et 61 pieds 7 pouces de largeur sur la ligne de fond.

Le tout d'après un plan.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un an de crédit en billets de acquéreur garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue portant intérêt à raison de six pour cent l'an de la date à l'échéance et huit pour cent d'intérêt éventuel. Les bâtisses et améliorations devront être assurées et les polices transférées au vendeur. Les timbres du revenu intérieur devront être payés par les acquéreurs.

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs

PAR ALFRED BOULIGNY.

Succession de M. M. E. Montreuil, épouse décédée de L. Millaudon

Terrains vagues dans la Ville de Carrollton.

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur,

Bureau, No 20 rue Carondelet

JEUDI, 28 juin 1866, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues de la Douane et du Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, ... la propriété suivante, appartenant à ladite succession, située à Carrollton, à savoir :

25 lots de terre dans l'îlet No 1 borné par les rues Lower line, Public road, Levee et Ostend Scott, désignés par les Nos 1 à 25 inclusivement.

24 lots de terre dans l'îlet No 3 borné par les rues General Scott, Millaudon, Levée et Public road, et désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement.

30 lots de terre dans l'îlet No 6 borné par les rues Clinton, Millaudon, Levée et Public road, et désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement.

Les trois îlets ci-dessus seront vendus avec le droit de batture sur le fleuve.

17 lots de terre dans l'îlet No 7 borné par les rues Lower line, General Scott et Oliver, et désignés par les Nos 7 à 23 inclusivement, dans le No 20.

19 lots de terre dans l'îlet No 8 borné par les rues Levee, General Scott, Oliver et Millaudon, et désignés par les Nos 1 à 19 inclusivement.

16 lots de terre dans l'îlet No 9 borné par les rues Wall, Millaudon, Clinton et Levee, et désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement.

20 lots de terre dans l'îlet No 12 borné par les rues Wall, Clinton, Millaudon, Levée, et désignés par les Nos 1 à 20 inclusivement.

18 lots de terre dans l'îlet No 13 borné par les rues Esther, Wall, Millaudon et General Scott, et désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement.

16 lots de terre dans l'îlet No 14 borné par les rues Wall, Esther, General Scott et Lower line, et désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement.

15 lots de terre dans l'îlet No 15 borné par les rues Esther, Ann, Lower line et Millaudon, et désignés par les Nos 1 à 15 inclusivement.

18 lots de terre dans l'îlet No 16 borné par les rues Ann, Esther, Millaudon et Clinton, et désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement.

Les plans de ces propriétés qui seront exposés à la Bourse huit jours avant la vente.

Termes et Conditions— La moitié payable comptant en billets du Trésor des Etats Unis, et la balance à 12 mois de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt. ... payable ... hypothèque spéciale sur la propriété vendue ... la banque du Canal, à la Nlle-Orléans ...

Acte de vente pardevant Berlin Maginn, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du revenu des Etats Unis.

PAR JULIAN NEVILLE.

Succession de Walter T. Carrington.

Le bateau à vapeur Hollyhock à l'encan.

PAR JULIAN NEVILLE,

H. M. VAN SOLINGEN, encanteur

Bureau, Commercial Place, No 11.

Deuxième Cour de District de la N. Orléans—No 2630. EN vertu de et conformément à un acte de vente rendu le 11 juin 1866 et à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans la susdite affaire, je vendrai, à l'enchère publique, pour le compte de la dite succession, samedi, 23 juin 1866, à mon bureau, au No. 11 du Commercial Place, la propriété ci-après décrite, savoir—

L'intérêt de trois quarts dans le bateau à vapeur HOLLYHOCK, amarré actuellement à la Levée, près la tête de la rue First, Quatrième District de cette ville.

Conditions — Comptant, sur livraison, en billets du Trésor des Etats-Unis

PAR PALFREY & CO.

Succession de Mary B Carter (No 131). — Terrains améliorés, à Jefferson City. — Vente pour opérer un partage.

PAR PALFREY & CO,

H. W. PALFREY, Jr, encanteur,

Bureau, rue Carondelet, No 34

JEUDI, 5 juillet, à midi à la Bourse des Négociants, en vertu d'un ordre, de l'Honorable Cour du Deuxième District Judiciaire de la Louisiane, dans et pour la paroisse de Jefferson, lequel ordre a été signé le 25 mai 1866, il sera vendu les propriétés améliorées ci-après décrites et appartenant à la succession de Mary B. Carter, décédée—

QUATRE TERRAINS situés au faubourg Avart, ville et paroisse de Jefferson, dans l'îlet compris entre les rues Piaquemines, Chestnut, Dufossat et Soulet. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 14, 15, 16 et 17 dudit îlet, d'après le plan dressé par W. Forshey, voyer, et déposé à l'étude de C. C. Lavergne, ci-devant notaire à la Nlle Orléans. Les terrains Nos 14 et 15 mesurent chacun 32 pieds, le terrain No 16 31 pieds et le terrain No 17 a 30 pieds de face à la rue Plaquemines, sur une profondeur de 112 pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No — forme le coin des rues Plaquemines et Dufossat.

Les améliorations comprennent une Maison basse en bois, ayant trois chambres, une cuisine à étage ayant quatre chambres,—toutes deux ouvertes en ardoises, ensemble, jardin, arbrisseaux, etc.

CONDITIONS DE LA VENTE.—La moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit, en billets de l'acquéreur à son propre ordre, portant 6 pour cent d'intérêt courant et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

L'acte de vente, avec les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Ernest Commagere, notaire.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de JOSEPH BERTOLI—No. 20,757.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. J. VILLERE, Député-Greffier.

Succession de JEAN LERETHE—No.19,217

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. J. VILLERE, Député greffier.

Succession de SAMUEL JONES—No 20,561.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le Curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains réparties conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. J. VILLERE, Député-Greffier.

Succession de M. ZIMMERER—No ——

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains réparties conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. J. VILLERE, député-greffier.

THOMAS BURBON vs SES CREANCIERS, No. 21,565.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—La cession des biens de l'insolvable ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers : et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers aura lieu en l'étude de Jos. Lavergne, notaire public en cette ville, lundi, le deuxième jour de juillet 1866, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable. Toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Par ordre de la Cour, ce 12 juin 1866.

J. S. GRALON, Député Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO

W. E. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres—

75 caisses de bottes, ... cotons écrus, ... cotons blancs, ... bonneterie, ... 300 pièces flanelles, blanche et rouge, 150 do cadres, 20 do soie noire, 1000 douzaines serviettes et couvertures toile, 5 balles Hickory Stripes, ... 20 do tablier, 500 do mousselines de laine, 300 do linon fil, 500 douzaines mouchoirs madras et batiste.

—Egalement—

150 lots habillements de coton, à midi.

PAR WALTON & DESLONDE.

Un bon placement en propriétés de première classe.

Deux magasins en briques à trois étages, Nos 15 & 17 rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Commune.

Succession de LAURA E MONTFORT, épouse de Stanford E Chaillé

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,924.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.

J. B. WALTON, encanteur,

Bureau Rue Carondelet, No 47.

SAMEDI, le 23 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District, en date du 16 mai 1866, dossier de la Cour No 15,924, il sera vendu pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir :

1o. UN TERRAIN, situé sur la rue Tchoupitoulas, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Magasins et Tchoupitoulas, désigné comme le terrain No 1, mesurant 21 pieds 3 pouces et 1/3 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 225 pieds 10 pouces 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Gravier 220 pieds 6 pouces 4 lignes sur l'autre côté.

2o. La moitié indivise d'un terrain sur la rue Tchoupitoulas, contigu au terrain décrit ci-dessus désigné comme le terrain No 2, mesurant 21 pieds trois pouces et 1/3 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 220 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 1, et 227 pieds 3 pouces sur l'autre côté. Les améliorations sur la propriété décrite plus haut consistent en un magasin en briques à trois étages à l'épreuve du feu, le dit magasin couvre toute la façade du terrain No 1 et la moitié de la façade du terrain No 2 ; et trois magasins de dépôt à trois étages, construits en briques et à l'épreuve du feu, bâtis sur le terrain No 1, derrière le magasin, et un magasin de dépôt dans le fond s'étendant de moitié sur le terrain No 2.

—AUSSI—

Pour le compte d'une autre personne.

L'autre moitié indivise du terrain No 2, décrit plus haut ;

—ET—

Un terrain, contigu au terrain No 2, désigné comme le terrain No 3, mesurant 21 pieds 3 pouces & 1/3 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 227 pieds 10 pouces 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Commune, et 227 pieds 3 pouces sur le côté qui le sépare du terrain No 2 le tout selon un plan dressé par Pecquet & Crampon, daté le 21 novembre 1865.

Ensemble les améliorations qui s'y trouvent consistant en un magasin en briques et des magasins de dépôt comme ceux décrits plus haut.

Les magasins et les magasins de dépôt sont en bon état. Les baux expirant le 1er octobre prochain.

Les acquéreurs du terrain No 1 et de la moitié indivise du terrain No 2 auront le privilège, à la vente, de prendre la moitié indivise du terrain No 2, appartenant à la succession de Laura E. Montfort.

CONDITIONS—Pour la propriété de la succession ci-dessus, un tiers comptant en billets du Trésor des Etats-Unis, la balance à un crédit de 12 et 24 mois, ... deux billets ... portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

Si les billets ne sont pas payés à leurs échéances les acquéreurs auront à payer cinq pour cent comme honoraires d'avocats pour la collection du montant des billets dus. Les bâtisses devront être assurées, et la police d'assurance transférée au vendeur. Pour l'autre propriété la moitié comptant en billets du Trésor des Etats-Unis, la balance à un crédit de 12 mois, payable en un billet de l'acquéreur endossé par lui et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an et garanti par hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les mêmes conditions pour l'assurance, en cas de non paiement des billets à leurs échéances, ... pour les honoraires d'avocats ... pour la collection de l'autre propriété.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis.

Un terrain de valeur, sur l'Avenue Napoléon, à Est Bouligny, Paroisse Jefferson, à l'encan.

Vente de Syndic

Wm H. HOLMES vs ses CREANCIERS. QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,564

PAR J B WALTON & DESLONDE,

J B WALTON, encanteur,

Bureau, rue Carondelet, No 47

MERCREDI, le 27 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues ... en vertu d'un ordre de l'Honorable Paul E. Theard juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ... il sera vendu ... pour le compte de la ... de la propriété suivante, savoir :

Un terrain situé à Est Bouligny, Paroisse Jefferson, dans l'îlet No ... borné par l'Avenue Napoléon et les rues Berlin, Pitt et Prytania ... d'après un plan fait par ... et déposé en l'étude de J B Guard, ... notaire public en cette ville ...

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres de B. ...

Quatre maisons cottage sur la rue Liberté entre les rues Félicité et Terpsichore

Succession de Charles Schuttler.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No......

PAR J B WALTON & DESLONDE,

J. B WALTON, encanteur

Bureau, No 47, rue Carondelet.

SAMEDI, 7 juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... il sera vendu ... en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ... la propriété suivante, savoir :

DEUX CERTAINS TERRAINS avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, désignés par les Nos ... et ... mesurant chacun ... pieds de face à la rue Liberté sur ... de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en QUATRE MAISONS à CHAMBRES, CUISINES, &c.

Conditions—La moitié comptant, la balance à un an de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt, avec hypothèque pour garantir la portion à crédit.

Acte de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats Unis.

PAR J. H. HENRIQUES.

PAR J H. HENRIQUES, encanteur

Bureau, rue de la Commune, près la rue du Bassin

IL sera vendu le samedi 21 juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour du Quatrième District Judiciaire de la Paroisse St Bernard, portant la date du 14 juin 1866, les propriétés suivantes appartenant à la succession de ...

1o—Un morceau de terre situé sur le Bayou Gentilly ... de la Paroisse St Martin, dans le Township ..., dans le District du Sud Ouest ...

2o—Un certain terrain avec environ sept cent vingt arpents de terre ... situé ... Etat du Mississippi, sur le Bayou Wallace ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Marchandises sèches, linge fait, Bonneterie, bijouterie, coutellerie, articles de Mercerie, meubles, &c., &c

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur

SAMEDI prochain, 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues Chartres et St Louis, No 114—

Un grand assortiment de marchandises sèches, ... consistant en coton, mousselines, ... bonneterie, articles de mercerie, coutellerie, bijouterie, meubles, &c., &c.

Vente de Quartier-Maître.

Grande vente importante d'articles neufs Quartier Maître.

IL sera vendu à l'encan, à partir de lundi, 2 juillet 1866, et tous les jours, jusqu'à ce que tous les articles soient vendus—à la Presse Fire Proof—au coin des rues Front Levée et Robin—les articles neufs suivants de quartier-maître—

1,456 haches, 3,468 pioches, 4,254 livres verrous, 46,430 livres chaînes assorties, 55,430 livres chaînes de câbles, 4 machines à vapeur, 5,000 livres câble, 2,068 livres colle, 6,434 manches de pioches, 3 489 livres poil à badigeonner, 1,189 enclumes assorties, 1 352 barils de ..., 9,316 manches de haches, 25,400 livres fer, 190,318 livres fer assorti, 4 Buvers, 3 caisses instruments de vétérinaire, ... livres de chaux, 1,542 livres mer de verrons, ... livres plomb assorti, 1 moulin à sel, 12,452 livres zinc en feuilles, 591 gallons huile de charbon, 144 rames, ... plaques assorties, 4,354 livres ... 137,045 livres clous assortis, ... livres fer à chevaux et mulets, 454 gallons huile de graisse, 35 gallons huile de résine, 6,191 livres tuyaux en plomb, 1,077 livres papier sable, 8,467 livres peintures assorties, ... livres corde d'emballage assortie, 173,672 livres corde assortie, 1,497 livres corde goudronnée, 10,266 anneaux de harnais, 4,367 rivets assortis, 3,244 livres ... 343 équerres assorties, ... bats, ... livres gros clous assortis, 10,621 pelles assorties, ... outils de forgerons, ... gallons goudron, ... tarière ... l'armée, 337,176 livres fers à chevaux et à mulets, ... livres savon, 6,008 livres suif, ... barils goudron, ... paniers, ... pieds d'ambulance, 2,081 livres bitord, 1,987 livres zinc, ... harnais de ..., ... articles ... d'arsenal, et une grande variété d'articles dont l'énumération serait trop grande, comprenant en partie quincaillerie, fournitures de navires, matériaux de bâtisses, parties de machines, instruments de forgerons, charpentiers, charrons, &c, &c.

La vente commencera tous les jours à 10 heures du matin.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor

L'attention des marchands, commerçants et autres est appelée d'une manière particulière sur cette vente de valeur. Les articles sont neufs et offrent un bon placement : on peut en voir une liste complète à la Presse Fire Proof.

Par ordre du colonel C. G. Sawtelle, Q. M en chef, E. J. STRANG, Bvt. Lt. Col. et A. Q. M.

Vente importante de Propriétés du Gouvernement.

IL sera vendu, à l'enchère publique, VENDREDI, 29 juin 1866, à Greenville, Lou, les bâtisses suivantes, savoir :

Un magasin à fourrage, 200 sur 36, contenant 100,000 pieds de bois, 100,000 bardeaux, 60,000 briques et 20 portes.

Une moulin à fourrage, 100 sur 40 pieds, contenant 30,000 pieds de bois, 40,000 bardeaux, 70,000 briques, 20 fenêtres et châssis, —1 machine à vapeur, cylindre de 11 pouces, 18 pouces de jeu, 1 chaudière, 1 cheminée au complet, 1 moulin à mais, une pompe Woodward, cylindre de 5 pouces, 6 pouces de fer, 6 portes.

Une bâtisse servant de waterworks, 32 sur 22 pieds, contenant 50,000 briques, 20,000 pieds de bois, 6 portes, 1 locomotive, bouilloire, 1 cheminée, 2 pompes Northing, ... Woodward, cylindre de 5 pouces et 8 pouces de fer ; un abreuvoir, 30 sur 30 sur 5 pieds.

Une boutique de forgerons, 200 sur 60, contenant 35,000 pieds de bois, 12,000 briques, 12 portes et 15 fenêtres. — Une maison (mess house) 90 sur 40 pieds, ayant 25,000 pieds de bois, 2,100 pieds de tuyaux en fer battu.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

La vente commencera à 11 heures du matin.

Par ordre du colonel C. G. SAWTELLE, Quartier-maître en chef, E. J. STRANG, Bvt. Lt. Col. et Ad. Q. M.

AJOURNEMENT

De la vente du chemin de fer de la rue St-Joseph.

SAMEDI, 30 juin 1866, il sera vendu à l'enchère publique sur la Levée, au pied de la rue St-Joseph, les matériaux suivants faisant partie du Chemin de fer militaire des Etats-Unis, qui s'étendait de la rue St-Joseph au lac Pontchartrain—une distance de six milles, savoir

4,500 barres de chemin de fer du poids de 1,620,000 livres.

2,200 plaques de fer Fisle bar.
4,149 verrous do do
8 aiguilles de rapport,
7 do do [Frogs.]
1,616 chaises de chemin de fer en fer fondu et battu.
4,524 (plus ou moins) liens transversaux.
4,300 livres fer à chevaux (plus ou moins)
1 lot de 20,000 pieds de bois de chêne.
10 Track Gauges.
8 courroies en bois.
1 décuvillon en bois.
4 vérins,
1 locomotive, l'Orléans
1 bateau de 80 pieds sur 40 pour le frêt
1 do 16 pieds carrés servant de bureau.

La vente commencera à 10 heures du matin.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Par ordre du colonel C. G. SAWTELLE, Quartier-maître en chef, E. J. STRANG.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

500 douzaines chapeaux paille, feutre et castor

—Aussi—

Linge fait, chemises et sacs de voyage.

Par E ROGER & CO.

O. DEJAN, Encanteur.

SAMEDI 23 courant, il sera vendu à 11 heures du matin, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

500 douzaines chapeaux paille, feutre et castor, grand assortiment pour hommes et enfants.

—Aussi—

Linge fait, chemises et sacs de voyage.

Conditions à la vente

VITRE VITRE.

PAR E. ROGER & CO.,

O. DEJAN, encanteur.

SAMEDI, 23 courant, il sera vendu, à 11 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée:

50 caisses vitres différentes grandeurs.

Conditions à la vente

PAR MONTGOMERY & BRO

"Hullers" à graines de coton, "Shellers" à farine de maïs, Moulins à coton à double cylindre, barils vides à bière, chaudières à sucre, &c., à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra, pour le paiement des frais.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu mercredi, 27 juin, à 10 heures, à l'entrepôt Mississippi, rue Fulton—

4 "Hullers" à graines de coton patentés,
14 "Shellers" à farine de maïs,
1 moulin à coton neuf, à double cylindre, 75 scies,
1 do do avarié do do do
1 coffre outils de charpentiers,
1 soufflet de forge,
1 enclume,
25 barils à bière, vides,
10 barillets Lager Beer,
2 glacières,
1 chaudière à sucre, de 40 pouces,

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Mélasse Mélasse

133 barils et demi barils mélasse recuite, de choix. Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur,

IL sera vendu, samedi 23 juin, à 10 heures et demie, à l'entrepôt No 19 de la rue Nlle Levée, près la rue St Joseph—

311 barils mélasse recuite, de choix.
1... do do do

En lots au gré des acheteurs

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Grande vente Péremptoire

De Chevaux, Mulets de tir, Buggies, Harnais, &c., à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO,

R. M. MONTGOMERY, encanteur,

IL sera vendu, samedi, 23 juin, à 11 heures, aux écuries de P. Lanier, rue Gravier—

Chevaux appareillés,
Beaux chevaux de selle et de harnais,
Beaux mulets de tir.

—Egalement—

Buggies couverts et découverts, harnais, wagons, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

La belle goélette mexicaine "La Mejicana, fine voilière Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur,

IL sera vendu, jeudi, 28 juin, à 5 heures, en face de l'Hôtel de la Monnaie, de District—

La belle goélette mexicaine LA MEJICANA, fine voilière d'un faible tirant d'eau, et du port de 90 tonneaux avec ses voiles, gréements, agrès, chaînes, &c. Elle a été construite à South Milford (Delaware), et convient pour le service du Golfe.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis

PAR FORSTALL & SPEAR.

Magnifique résidence d'été à cinq milles de la Nouvelle Orléans, faisant face au fleuve, et à un mille des chars de la rue Dauphine.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur

Bureau, 16, Passage de la Bourse.

JEUDI, 28 juin 1866, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—

Cette magnifique résidence d'été, située dans la paroisse St Bernard, en cet Etat, rive gauche du Mississippi, faisant anciennement partie de l'habitation Hilaire et L... St Amand, à environ cinq milles de la Nouvelle-Orléans et désignée par le No 2 sur un plan dressé par Allou d'Hémécourt. La dite portion de terre mesure ... 204 pieds ... au fleuve Mississippi, sur la ligne A B du dit plan, ... et se terminant en un point ...

Cette propriété comprend une belle maison ... en briques ... galerie ... à chaque étage ... pièces ... cuisine ... écuries ... grand jardin ... arbres fruitiers ... eau ... bâtisses ...

Conditions—... comptant en billets du Trésor des Etats-Unis ... un et deux ans ... portant ... d'intérêt ... hypothèque spéciale ...

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel N. P. aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats Unis.

Vente positive et sans réserve d'une propriété de valeur, 35 Vieille-Levée, ainsi que 110 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens réduites à 103 actions

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J SPEAR, encanteur,

Bureau No 16, Passage de la Bourse

JEUDI, 28 juin 1866 à midi il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Le terrain ... situé au coin des rues Vieille Levée et ... Toulouse ... mesurant ... pieds ... de face à la rue Vieille Levée ... Ensemble avec la bâtisse ... à deux étages ... Nous appelons l'attention ... cette propriété ... occupée ... comme magasin ...

Conditions—... comptant ... le balance en ... Cent cinq actions ...

Acte de vente pardevant Adolphe Boudousquié, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

PAR E. D. MORPHY.

50 caisses Tabac en feuille.

PAR D E MORPHY, encanteur,

IL sera vendu aujourd'hui, samedi, 23 juin 1866, à 10 heures du matin, au magasin de MM. Lichtenstein & Bro., No 79 de la rue Gravier, pour le compte de qui il appartiendra—

50 caisses tabac en feuille du Connecticut, pour capes et pour tiges.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

Stock de Tabac, Cigares, Pipes, Tabac à fumer, &c.

PAR D E MORPHY, encanteur.

IL sera vendu samedi, 23 juin 1866, à 10 heures et demie du matin, au magasin No 79 de la rue Gravier, pour le compte de qui il appartiendra—

Tout le stock de tabac, à chiquer et à fumer, cigares, pipes, &c., &c. plus un ... &c., &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Grand stock de Groceries, Liqueurs, Vins, Bail et Installations de magasins, etc

PAR D. E MORPHY, encanteur.

IL sera vendu lundi, 25 juin 1866, au magasin de MM. W. C. Graham & Co., aux Nos. 45 et 47 de la rue Front Levée—

1o—A 10 heures du matin, un grand choix de groceries.

2o—A 11 heures du matin, le bail et les installations des dits magasins, s'ils ne sont pas vendus auparavant à l'amiable

3o—Ce stock supérieur et bien connu, de liqueurs et de vins mérite l'attention des acheteurs et des marchands.

Conditions à la vente.

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

Vente pour cause de liquidation

PAR S GUINAULT, encanteur,

Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

JEUDI, 28 JUIN 1866, il sera vendu à 11 heures du matin, rue Tarpan... ... entre Frenchmen et Melpomène, à trois îlets de la machine à dessécher de la rue Melpomène—

La VACHERIE de Mme Vve Bille, qui se retire entièrement des affaires et consistant en :

35 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et d'autres au moment de vêler, 2 taures et un taureau, 2 chevaux

2 charrettes à lait, 1 charrette à provisions.

Les bidons, la clientèle et tous les ustensiles servant à l'usage de la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $200 comptant et au-dessus de $200 un an de crédit, en billets endossés à satisfaction. Les acquéreurs qui n'auront pas d'endosseurs seront priés de rester cinq cent ...

Propriété rue de l'Hôpital No 79.

PAR S GUINAULT, Encanteur.

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

Samedi 23 juin 1866, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant, mesure française, 38 pieds de face à la rue de l'Hôpital, entre les rues Royale et Bourbon, sur une profondeur égale au côté de la rue Royale de 131 pieds 10 pieds sur le côté de la rue Bourbon à angle droit avec la rue Bourbon 25 pieds, sur une ... de profondeur de ... pieds, et ... pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison en briques à deux étages ... galerie devant et derrière, cuisine en briques de trois ou quatre chambres à domestiques, écurie, cours pavées ... et arbres fruitiers ...

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt de date.

Vente sans réserve de trois îlets de valeur, avec les améliorations—Pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse

SAMEDI, 23 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—les terrains et îlets suivants, savoir—

L'îlet No 76, renfermé par les rues Madison ou Levée, Monroe, Columbus et Magazine. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui en dépendent consistant en une maison en bois de six pièces ... un grand étable pouvant contenir 70 vaches, un autre étable, hangard, puits, citerne, latrines, un grand jardin, etc ; le tout a été construit en ... de janvier à raison de $35 par mois.

L'îlet No 78 contenant 24 lots de terre Nos 1 à 24, renfermé par les rues Madison, Monroe, Sheperd et Amérique. Cet îlet est entouré et cultivé.

L'îlet No 95 contient 22 lots de terre. Nos 1 à 22, et est renfermé par les rues Monroe, Franklin, Mangellan et Bringier.

Pour les renseignements, dimensions, etc, etc, voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en billet portant hypothèque et six pour cent d'intérêt par an de date.

Actes de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public.

PAR BERNARD TURPIN.

VENTE POSITIVE.

Le magnifique magasin en briques à trois étages, faisant face aux deux rues : Vieille-Levée et Peters, ci-devant Nouvelle-Levée.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,

Bureau, No 97 rue de la Vieille Levée.

SAMEDI, 23 juin 1866, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—

Le magnifique magasin en briques à trois étages, faisant face à deux rues : Vieille-Levée et Peters, ci-devant Nouvelle-Levée, avec valets au rez-de-chaussée sur les deux façades, et maintenant occupé par MM. Piaggio Frères, portant les Nos 59 et 61, rue Peters, ci-devant Nouvelle-Levée, et les Nos 62 et 64, rue de la Vieille-Levée entre les rues Conti et Bienville. Ce vaste magasin a été bâti par l'architecte E. J. Middleton en 1860, sur quatre terrains dont les dimensions seront données sur un plan exposé à la Bourse.

Les vendeurs se réservent le droit de se servir du mur mitoyen.

Le dit magasin est loué à bail jusqu'au 1er novembre 1866, à raison de $3,000 par an.

Les bâtisses devront être assurées contre les risques de feu et les polices transférées aux vendeurs.

Conditions—Un tiers comptant en billets du trésor des Etats-Unis, et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété vendue avec six pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et au pour cent pénalité ...

L'acte de vente ainsi que les timbres des Etats-Unis aux frais des acquéreurs, pardevant O. Drouet, notaire public.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Emplacement avantageux pour les affaires. Deux Maisons basses en briques à l'encoignure des rues Remparts et Toulouse

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Bureau, Exchange Place No 17

IL sera vendu, samedi, le 30 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ...

Deux lots de terre, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St Pierre, désignés par les Nos 1 et 2. Le No 1 forme l'encoignure des rues Remparts et Toulouse et mesure 33 pieds 11 pouces de face sur la rue Toulouse sur 80 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et de face sur la rue Remparts. Ensemble avec les bâtisses qui consistent en une maison basse en briques ... café (coffee-house) et 4 chambres, ...

Le No 2 mesure 30 pieds 11 pouces 1 1/2 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de ... pieds ... et 8 lignes. Ensemble avec les bâtisses, ... une grande maison basse en briques divisée en ... avec une chambre et cuisine ...

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un an de crédit, en billets garantis par privilège du ... hypothèque spéciale sur la propriété, portant ... 8 p% du jour de la vente jusqu'à parfait paiement ... droit de 5 p% pour les honoraires d'avocats ... à l'hypothèque, que l'acquéreur sera forcé de payer les billets ... au bureau de ...

Actes de vente avec les taxes de Revenu intérieur des E U aux frais de l'acquéreur, pardevant P. C. Cuvillier, notaire public.

PLACEMENT AVANTAGEUX

Deux moulins à scie,

Et 870 arpents de terre bien boisée.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, encanteurs,

Bureau No 17, Passage de la Bourse

SAMEDI, 23 juin 1866, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'heure sus-indiquée—

Un morceau de terre situé dans la Paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ cinq milles de cette ville. Le dit morceau de terre est désigné par le ... sur un plan dressé par Pilié et portant la date du 2 juin 1856. L'îlet ... Canal Harvey, ... sur la ligne ... à la Rivière Ouachita ... Il y a dessus beaucoup de ... chêne ... bois de chauffage et de construction ... rive facilement par ... deux moulins à scie ...

Les améliorations comprennent deux ... moulins à scie ... en parfait état ... logements pour les ... Avec toutes les machines ... bateaux ... etc.

Cette propriété étant couverte d'arbres ... "Kaiser Mills" (Moulins Kaiser) ... les rapports, l'attention de ceux qui cherchent ... placement avantageux ...

Conditions—La moitié comptant, ... de 8 à 12 mois en billets ... garantis ... vente à parfait paiement ...

Actes de vente pardevant P. C. Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. ... Etats-Unis.

Vente positive et sans réserve Magnifique résidence à étage, ayant tous les agréments modernes—dans la rue de l'Esplanade, entre les rues Miro et Tonti.

PAR C E GIRARDEY & Co.,

NICHOLAS J HOEY, encanteur,

Bureau, Exchange Place No 17.

SAMEDI, 23 juin 1866 à midi ... à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale ...

Un terrain situé dans la rue de l'Esplanade entre les rues Miro et Tonti ... désigné ... de face ... 5 pouces de profondeur, ... une magnifique maison à étage bâtie ... avec une grande galerie ...

La dite maison a, au rez-de-chaussée, un grand ... de ... 18 sur 8 pieds ... colonnades ... salle à manger ... bibliothèque ... Au-dessus, quatre grandes chambres à coucher ... chambre à bain et douche ... Le gaz et le water-works ... Il y a ... propriétés ...

Conditions—Un tiers comptant ... le reste à un an de crédit en billets portant ... hypothèque sur la propriété ...

L'acte de vente par devant E. Bouny ... aux frais de ... Etats-Unis pour la dite vente.

Montres en or, bijouterie et meubles. Succession de D Clayton—No ... Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Nicholas J Hoey, encanteur,

Bureau, No 17 Passage ...

MERCREDI — 27 de juin 1866 à 10 heures A. M. au No 144 de la rue de la Douane ... Dauphine et Bourbon, en vertu d'un ordre ... John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le ... il sera vendu à l'encan, pour le compte de la ... Environ ... de meubles ...

Succession de Dominique Tréhé.

Une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, sur la rue Tchoupitoulas, entre les rues Napoléon Avenue et Jena à l'ouest Bouligny

No......Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans

PAR C. E. GIRARDEY & CO

N. J. HOEY, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 17 entre les rues Canal et Douane

IL sera vendu le ... samedi le 7 de juillet 1866 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District ..., la propriété ci-après décrite, appartenant à la ... succession :

Un certain morceau de terre situé dans la paroisse Jefferson ... Bouligny, ... dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Jena, ... et ... Avenue Napoléon ... mesurant ... pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur ... de profondeur ... Ensemble avec toutes les bâtisses ...

Conditions—... comptant ... un an de crédit ... billets ... portant ... hypothèque ...

Actes de vente par devant ... notaire, aux frais de l'acquéreur.

Résidence-cottage et grande terrain dans la rue Joséphine, entre les rues Fulton et Rousseau Mme E. A. Lingan et als contre Mary E. Walker et als No 26,910 Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans Jugement et partage

Par C. E. GIRARDEY & Co.

NICHOLAS J HOEY, encanteur,

Bureau No. 17 Passage de la Bourse.

SAMEDI, LE 7 JUILLET 1866, ... à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale ... en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, rendu le 22 mai ... les propriétés suivantes, savoir :

LA RESIDENCE COTTAGE, BASSE, ... 71 de la rue Joséphine, ... de cette ville, ... entre les rues Adèle, Fulton et Rousseau ...

UN MORCEAU DE TERRE, composé des terrains Nos 9, 10 et 11 ...

UN MORCEAU DE TERRE, désigné ...

Conditions—Un tiers comptant, ... le reste en billets ... de ... à un an ... garantis ...

Les actes de vente et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs, pardevant Madden & Shannon, notaires publics.

Succession de Mme MARIAH FORNO No 25,322.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Morceau de terre de Prix, à un mille et demi de la station Pontchatoula, sur le chemin de fer de Jackson. Vente à l'encan.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

N J HOEY, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 17

MARDI 24 juillet 1866, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 avril 1866, ... rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite et appartenant à la succession de Mme Mariah Forno, décédée, savoir

Un certain morceau de terre situé dans la Paroisse de Livingston, Lou., près la station de chemin de fer de Jackson à un mille et demi de la station Pontchatoula du dit chemin, comprenant environ quatre acres ... de cette terre ... Il y a sur la propriété une ... maison ... chêne ...

Conditions—Comptant.

L'acte de vente, avec les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. H. Peters, notaire public.

Terrains pour bâtir, dans la rue Baronne, près de l'Avenue Washington.

Succession de STEPHEN CARMICHAEL.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans — No......

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

NICHOLAS J. HOEY, encanteur,

Bureau No 17 Exchange Place.

SAMEDI, 21 juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 16 de juin 1866, il sera vendu à l'enchère pour le compte de la succession ... la propriété ci-après décrite, savoir

Deux lots de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Baronne (dernièrement Bacchus) et Dryades, ... désignés par ... de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions — La moitié comptant, le reste à un crédit de douze mois, en billets portant hypothèque, ... d'intérêt ... jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente et les timbres des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant W. J. Castell, notaire public.

PASCAL LAMARQUE vs. ANDRE BORDENAVE

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, enc. Bienville et Passage de la Bourse.

LUNDI, 25 juin 1866, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St-Louis et Télémaque, près de la Machine à dessécher de la rue Bienville, en vertu d'un ordre de l'honorable Quatrième Cour de District de la ville de la Nouvelle Orléans, daté du 9 juin 1866, dans l'affaire de Pascal Lamarque vs. André Bordenave.—No 17,333—

6 vaches laitières, plusieurs avec leurs jeunes veaux.

Conditions—Jusqu'à $200, comptant; au-dessus de $200, un an de crédit en billets endossés à satisfaction.